

Marchés Publics

Quotidien

N° 2202-2203 - Lundi 11 & mardi 12 décembre 2017 – 200 F CFA

Sommaire

- * Résultats de dépouillements : P. 3 à 8**
 - Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 8

- * Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : P. 9 à 16**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 9 & 10
 - Marchés de prestations intellectuelles P. 11 à 16

- * Avis d'Appels d'offres des régions : P. 17 & 18**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 17 & 18

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Têfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougouso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
Ouahigouya	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

ASSEMBLEE NATIONALE

Demande de prix n°2017-015/AN/QU/DMP du 27/10/2017 pour la conception de maquette et production de rapport au profit de l'Assemblée nationale. **Financement** : Projet gouvernance économique et de participation citoyenne (PGEPC).

Publication : Quotidien des marchés publics n°2178 du 07/11/2017.

Date d'ouverture des plis : 16 novembre 2017. **Nombre de concurrents** : Trois (03).

Soumissionnaire	Montant en F CFA		Délai d'exécution	Observations
	H TVA	TTC		
I.A.G	10 700 000	12 626 000	21 jours	Non conforme : Finition : agrafé à cheval aussi bien au niveau des spécifications techniques que de l'échantillon proposés, au lieu de dos carré cousu demandé
I.P.M.P	9 100 000	-	21 jours	Conforme
G.I.B-C.A.C.I-B	5 800 000	6 844 000	21 jours	Conforme
ATTIBUTAIRE	G.I.B-C.A.C.I-B pour un montant de 6 844 000 F CFA TTC		21 jours	RAS

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n° 2017/033/CNSS/DAE pour des travaux d'aménagement à la cité AN IV-A et à la cité de l'avenir
N° et date de publication de la revue : N°2154 du vendredi 14 octobre 2017. Nombre de plis reçus : 10
Date d'ouverture : lundi 16 octobre 2017. Date de délibération : lundi 16 octobre 2017

LOT n°1 : Aménagement des accès à la cité AN IV-A

Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AFRIQUE CARREAUX SARL	9 928 110		9 928 110	-	1 ^{er}	Offre conforme
SILGA CHAUDRONNERIE	4 072 235	-	-	-	-	-le Chef de chantier Issaka SILGA a fourni une attestation provisoire en génie de l'environnement, filière eau et assainissement au lieu du diplôme de BEP ou son équivalent en option maçonnerie ; -l'électricien KABORE Arnaud Pegwendé a fourni un brevet de technicien supérieur d'état option bâtiment et travaux publics au lieu du diplôme de BEP ou son équivalent option électricien bâtiment ; - l'expérience du maçon OUEDRAOGO T. Michel figurant sur l'attestation de travail est de un (01) an six (06) mois au lieu de cinq (05) ans ; - absence de preuves prouvant la possession du matériel minimum et de marché similaire ; Offre non conforme
ORAGE SAS	10 136 359					- absence de l'attestation de travail du maçon OUATTARA Arouna ; -l'expérience du peintre YAMEOGO Jean N Arnold sur l'attestation de travail est de un (01) an quatre (04) mois au lieu de cinq (05) ans ; - l'expérience du peintre DIALLO Sayouba figurant sur l'attestation de travail est de un (01) an quatre (04) mois, au lieu de cinq (05) ans ; -absence de l'attestation de travail du plombier ZONGO Noom-wend Clément ;
ECOF	11 853 129	-	-	-	-	l'attestation de travail du maçon OUEDRAOGO Alain ne précise ni sa date d'embauche, ni sa date de sortie, ni le nombre d'année d'expérience ; -l'attestation de travail du peintre SANOGO Alassane ne précise ni sa date d'embauche, ni sa date de sortie, ni le nombre d'année d'expérience ; -absence du 2 ^{ème} peintre tel que exigé par le dossier de demande de prix -absence de l'électricien et son curriculum vitae tel que exigé par le dossier de demande de prix Offre non conforme

Attributaire : AFRIQUE CARREAUX SARL pour un montant de neuf millions neuf cent vingt-huit mille cent dix (9 928 110) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

LOT n°2 : Etanchéité des bâtiments D, E, F et G de la cité an IV-A

Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AFRIQUE CARREAUX SARL	8 060 000	-	9 157 500	-	1 ^{er}	Discordance du montant en lettres du bordereau des prix unitaires de la rubrique travaux à la périphérie de la toiture aux items suivants : -item 3.4 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500) ; -item 3.5 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500). Discordance du montant en lettres du bordereau des prix unitaires de la rubrique travaux à la périphérie de la toiture bâtiment E aux items suivants : -item 1.1 : cent cinquante mille (150 000) au lieu de cinquante mille (50 000) ; -item 1.4 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500) ; -item 1.5 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500) Discordance du montant en lettre du bordereau des prix unitaires de la rubrique travaux à la périphérie de la toiture du bâtiment F : -item 1.4 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500) ; -l'item 1.5 : quinze mille (15 000) au lieu de douze mille cinq cent (12 500) Offre conforme
SILGA CHAUDRONNERIE	16 225 000	-	-	-	-	-le Chef de chantier Issaka SILGA a déjà été retenu dans l'évaluation du lot n°1 ; -l'expérience de l'étanchéiste KABORE A Razack sur l'attestation de travail est de un (01) an neuf (09) mois au lieu de cinq (05) ans ; - absence de marché similaire. Offre non conforme

Attributaire : AFRIQUE CARREAUX SARL pour un montant de neuf millions cent cinquante-sept mille cinq cent (9 157 500) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Résultats provisoires

LOT n°3 : Réfection de dix (10) villas de la cité de l'avenir						
Entreprises	Montant initial EN FCFA		Montant corrigé EN FCFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SAHEL BTP	23 782 692			-	1 ^{er}	Offre conforme
SILGA CHAUDRONNERIE	16 081 615					-l'inexpérience du chef de chantier COMPAORE Ibrahim est de deux (2) ans au lieu de cinq (5) ans tel que exigé ; - Les peintres ZONGO Oumarou et NANA Sibiri ont déjà été évalués dans le lot n°1; -absence de marché similaire. Offre non conforme
ORAGE SAS	17 990 942					-absence de l'attestation de travail ou le certificat de travail du maçon YOULLA T Barthélemy ; -absence de l'attestation de travail ou le certificat de travail du maçon OUEDRAOGO Kader tel que exigé ; -l'expérience figurant sur l'attestation de travail du peintre DINGTOUGMA W Raoul est d'un (01) an quatre mois au lieu de cinq (05) ans tel que exigé ; -l'expérience figurant sur l'attestation de travail du peintre Vallian Oumarou est d'un (01) an quatre mois au lieu de cinq (05) ans tel que exigé ; Offre non conforme
NEEMA BTP	16 637 397					l'expérience figurant sur le certificat de travail du maçon NIKIEMA Lassané est de sept (07) mois au lieu de cinq (05) ans tel que exigé; -l'expérience figurant sur le certificat de travail du deuxième peintre OUEDRAOGO A Prosper est de trois (03) ans trois(03) mois au lieu de cinq(05) ans tel que exigé; -absence de marchés similaires tel que exigé; Offre non conforme
ECOF	14 421 939					La caution a été établie pour le lot 2 au lieu du lot 3 irrecevable
Attributaire : SAHEL BTP pour un montant de vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-douze (23 782 692) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE						
Rectificatif	RECTIFICATIF DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°1-2017-022/MEEVCC/SG/DMP du 08-09-2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS CAMIONNETTES PICK-UP AU PROFIT DE TROIS DIRECTIONS REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUIVANT DECISION DE L'ORD N°2017-754/ARCOP/ORD DU 17 NOVEMBRE 2017. Financement : Don FAD N° 5565155000651. Date du dépouillement : 16/10/2017. Date de réexamen : 23/11/2017. Référence de la publication : Quotidien des Marchés Publics n°2141 du 15 septembre 2017 P.33. Référence de la convocation : N°2017-535/MEEVCC/SG/DMP du 21 novembre 2017. Nombre de soumissionnaires : quatre (04).					
	N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Montants évalués HTHD en FCFA	Observations
	01	PROXITEC SA	HTHD: 75 711 000 TTC: 103 498 980	HTHD: 75 711 000 TTC: 103 498 980	82 541 000	1 ^{er}
	02	MEGA-TECH	HTHD: 82 500 000 TTC: 97 350 000	HTHD: 82 500 000 TTC: 97 350 000	93 538 000	2 ^{ème}
03	WATAM SA	HTHD : 65 250 000 TTC: 77 250 000	-	-	Non conforme : -absence du filtre à air snorkel sur les images du prospectus et la fiche du produit.	
04	CFAO MOTORS BURKINA SA	HTVA : 87 711 864 TTC: 103 500 000	-	-	Non conforme : L'absence du montant HTHD n'a pas permis de déterminer le montant évalué.	
Attributaire		PROXITEC SA pour un montant de soixante-quinze millions sept cent onze mille (75 711 000) F CFA HTHD soit cent trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt (103 498 980) F CFA TTC pour un délai de livraison de quarante cinq (45) jours				

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES						
Demande de propositions n°2017-885/MI/SG/DMP/SMT-PI du 17/07/2017 relative aux prestations de services de consultants pour les études de faisabilité technico-économique, environnementale et d'avant-projet détaillé des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°19 (RN19) Diapaga-Namounou-Tanbaga-Yobri-Arli-Tindangou-Frontière du Togo (205 km).						
FINANCEMENT : Budget de l'Etat Gestion 2017. Date d'ouverture et de délibération: 19/07/2017 et 19/09/2017. Nombre de consultants : six (06)						
Consultants	Évaluation technique		Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Note technique /100	Note technique pondérée /70	Note financière /100	Note financière pondérée /30	Note totale /100	Classement
CINCAT / ACE	67,543	84,4	99,2	29,76	95,434	1 ^{er}
TCONSULT / ACIT GEOTECHNIQUE MEMO	64,232	90,1	100	30	95,163	2 ^{ème}
CIRA / TED	96,49	67,54	94,18	28,25	92,863	3 ^{ème}
AGEIM / DECO	91,76	64,23	100	30	91,262	4 ^{ème}
JBG GAUFF	94,43	66,10	80,16	24,05	87,761	5 ^{ème}
SCET TUNISIE / CINTECH	93,99	65,79	75,65	22,70	86,223	6 ^{ème}
Attributaire	le groupement CINCAT / ACE , pour un montant de Quatre cent quarante-six millions six cent vingt-six mille trois cent trente-trois (446 626 333) CFA HTVA soit, Cinq cent vingt-sept millions dix-neuf mille soixante-treize (527 019 073) Francs CFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution de quinze (15) mois .					

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 2017/026/CNSS/DCA pour la fourniture de supports de communication de l'année 2018.

Date de publication : Revue N° 2150 du jeudi 28 septembre 2017, Nombre de plis reçus : 11. Date d'ouverture : vendredi 27 octobre 2017.

Date de délibération : vendredi 17 novembre 2017

Lot n° 1 : fourniture de calendriers

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Graphiste INFO	25 050 000	-	-	-	la lettre d'engagement ne comporte pas de délai d'exécution Non recevable
IMPRI-NORD SARL	14 332 500	16 912 350	14 332 500	16 912 350	Conforme
MAG	15 725 000	18 555 500	15 725 000	18 555 500	Conforme
MARTIN PECHEUR SARL	23 063 000	27 214 340	23 063 000	27 214 340	Conforme
DEFI GRAPHIC	28 035 000	33 081 300	28 035 000	33 081 300	Conforme
GIB-C.A.C.I-B	30 342 500	35 804 150	30 342 500	35 804 150	Conforme

Attributaire : IMPRI-NORD SARL pour un montant de 16 912 350 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot n° 2 : fourniture de t-shirts et de casquettes

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
MILLENIUM HIGH COM SARL	30 250 000	35 695 000	-	-	Le délai d'exécution proposé est de 45 jours au lieu de 30 jours tel que exigé par le DAO. Non recevable
KL VISION PUB SARL	-	52 215 000	-	-	Propose un délai d'exécution de 42 jours au lieu de 30 jours tel que exigé par le DAO. Non recevable
GIB-C.A.C.I-B	30 000 000	35 400 000	-	-	Absence de marché similaire dans le domaine. Non conforme
Entreprise BASSAM ATTIE PROMO PUB	-	47 200 000	-	-	Absence de garantie de soumission. Non recevable
MARTIN PECHEUR SARL	34 500 000	40 710 000	29 325 000	34 603 500	diminution est de 15 % des quantités Conforme
ILF SA	39 250 000	46 315 000	39 250 000	46 315 000	Conforme

Attributaire : MARTIN PECHEUR SARL pour un montant de 603 500 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot n° 3 : fourniture de porte-clés et d'agendas

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GIB-C.A.C.I-B	17 674 000	20 855 320	-	-	propose un porte clé reverso rectangle au lieu de reverso rond. Non conforme
MARTIN PECHEUR SARL	18 400 000	21 712 000	15 640 000	18 455 200	diminution de 15 % des quantités Conforme
KL VISION PUB SARL	21 950 000	25 901 000	21 950 000	25 901 000	Conforme

Attributaire : MARTIN PECHEUR SARL pour un montant de 18 455 200 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot n° 4 : fourniture de sacs shopping

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
MILLENIUM HIGH COM SARL	6 500 000	7 670 000	-	-	Le délai d'exécution proposé est de 45 jours au lieu de 30 jours tel que exigé par le DAO. Non recevable
Entreprise BASSAM ATTIE PROMO PUB	-	12 980 000	-	-	Absence de garantie de soumission. Non recevable
MARTIN PECHEUR SARL	8 300 000	9 794 000	7 055 000	8 324 900	diminution de 15 % des quantités. Conforme

Attributaire : MARTIN PECHEUR SARL pour un montant de 8 324 900 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot n° 5 : fourniture de parasol brandes, lampe de bureau, power Bank, d'horloge murale et de porte stylo multifonction

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
KL VISION PUB SARL	-	54 728 400	-	-	propose un Power bank de capacité inférieure à celle requise dans le DAO. Non conforme
MARTIN PECHEUR SARL	102 540 000	120 997 200	87 159 000	102 847 620	diminution de 15 % des quantités. Conforme

Attributaire : MARTIN PECHEUR SARL pour un montant de 102 847 620 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot n° 6 : décoration de bâtiment

Entreprises	Montant Initial en F CFA		Montant Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
AL-MOUNIA SARL	4 910 000	-	4 910 000	-	Conforme

Attributaire : AL-MOUNIA SARL pour un montant de 910 000 F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres n° 029/2017 relatif à la restructuration et extension des réseaux HTA/BTA de quatre-vingt-deux (82) localités
Publication de l'avis: quotidien n° 2104 du mercredi 26 juillet 2017 des Marchés publics
Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Koupèla, Zorgho, Sapaga, Mogtèdo, Boudry, Meguet, Dialgaye

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Sté EODA	593 397 633	593 397 633	Conforme
2	SOCORITRA	453 675 880	453 675 880	Conforme
3	SGTE	463 063 860	463 063 860	Non conforme : Ne fournit pas de catalogue et ne renseigne pas les caractéristiques techniques des équipements
4	Gpt AFRIK LONNYA/ EDFE	647 705 634	647 705 634	Conforme

Attributaire provisoire : SOCORITRA pour un montant TTC de 453 675 880 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 2 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Tenkododogo, Fada, Bogandé, Mani, Bilanga, Kompienga, Pama, Nadiagou, Diapaga

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SIMEEEL	100 155 695	100 155 695	Conforme

Attributaire provisoire : SIMEEEL pour un montant TTC de 100 155 695 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 3 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Kaya, Korsimoro, Mané, Gorom-Gorom

Aucun pli enregistré à ce lot.

Lot 4 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Kombissiri, Bonsrima, Sapaga, Toécé, Nobéré, Manga, Ziniaré

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Sté EODA	137 425 986	137 425 986	Conforme
2	SOCORITRA	110 870 313	110 870 313	Non conforme : A proposer le même camion grue du lot 1 au lot 4 alors que le DAO exige que le matériel soit fourni par lot. Par conséquent l'offre de l'entreprise SOCORITRA n'est pas conforme aux conditions du DAO
3	Gpt EATE / TALENTS Services	156 542 576	173 876 776	Conforme. Bordereau Fourniture : Erreur de calcul au total général il s'agit de 130 743 000 F CFA au lieu de 117 273 000 F CFA ; Bordereau Travaux : Erreur de calcul au total général il s'agit de 16 610 200 F CFA au lieu de 15 350 200 F CFA

Attributaire provisoire : Sté EODA pour un montant TTC de 137 425 986 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 5 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Boromo, Poura, Tita, Fara, Sily

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SOGETEL	367 084 484	367 084 484	Non conforme : A fourni deux (2) caisses à outils au lot 5 alors que le DAO exige trois (3) caisses à outils. Par conséquent l'offre de SIMEEEL n'est pas conforme aux conditions du DAO
2	SIMEEEL	344 447 796	344 447 796	Conforme

Attributaire provisoire : SOGETEL pour un montant TTC de 367 084 484 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 6 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Koudougou, Nanoro, Kokologho, Réo, Nouna, Datoma, Douroula, Massala, Bourasso, Lekuy, Passakongo

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SOGETEL	256 215 403	256 215 403	Conforme
2	SIMEEEL	264 324 322	264 324 322	Conforme

Attributaire provisoire : SOGETEL pour un montant TTC de 256 215 403 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 7 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Bobo, Soungalodaga, Yabasso, Kokorowé, Yamadougou, Dindéréso, Kofila

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Gpt 3E NATOBE / PPS	773 712 784	773 712 784	Conforme
2	SIMEEEL	1 037 232 830	1 037 232 830	Conforme

Attributaire provisoire : Gpt 3E NATOBE / PPS pour un montant TTC de 773 712 784 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 8 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Banfora, Ingréla, Siniéna, Botogo, Nambouéna, Bérégadougou, Koutoura, Niangoloko, Orodara

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SOGETEL	537 870 874	537 870 874	Conforme
2	SIMEEEL	530 677 900	530 677 900	Conforme

Attributaire provisoire : SIMEEEL pour un montant TTC de 530 677 900 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 9 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Dano, Diébougou, Gaoua, Oronkoua, Hamélé, Wéssa, Nicéo, Diébougou

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Sté EODA	284 567 714	284 567 714	Conforme
2	SOGETEL	259 056 594	259 056 594	Non conforme : A proposé un AT qui a 2 ans d'expérience au lot 9 alors que le DAO exigeait une expérience de 3 ans d'expérience par AT. Par conséquent l'offre de SOGETEL n'est pas conforme aux conditions du DAO

Attributaire provisoire : Sté EODA pour un montant TTC de 284 567 714 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 10 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Houndé, Koumbia

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SGTE	246 623 823	-	Non conforme : Ne fournit pas de catalogue et ne renseigne pas les caractéristiques techniques des équipements

Résultats provisoires

2	Grpt 3 ^E NATOBE/PPS	302 038 405	302 038 405	Non conforme : A proposé 02 matériels d'ascension alors que le DAO exigeait 03 matériels d'ascension. Par conséquent l'offre du Gpt 3 ^E NATOBE n'est pas conforme aux conditions du DAO
3	Gpt AFRIK Lonnya / EDFE	307 183 559	307 183 559	Conforme

Attributaire provisoire : Gpt AFRIK Lonnya / EDFE pour un montant TTC de 307 183 559 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 11 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Ouagadougou

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SOGETEL	519 964 765	519 964 765	Conforme
2	SOCORITRA	402 567 002	402 567 002	Conforme
3	SIMEEEL	451 822 255	452 305 465	Conforme. Bordereau Fourniture : poste 2.2 erreur de quantité il s'agit de 3 u au lieu de 1 u ; Bordereau Fourniture : poste 4.2 erreur de quantité il s'agit de 3 u au lieu de 1

Attributaire provisoire : SOCORITRA pour un montant TTC de 402 567 002 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 12 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Namissiguima, Seguenega, Sissamba, Ouahigouya

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	SOGETEL	578 505 967	578 505 967	Conforme
2	SIMEEEL	500 023 255	500 048 871	Conforme. Bordereau Fourniture : poste 5.8 erreur de quantité il s'agit de 1509 u au lieu de 232 u

Attributaire provisoire : SIMEEEL pour un montant TTC de 500 048 871 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Lot 13 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Djibo, Kongoussi

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Gpt EATE / Talents Services	262 596 374	262 596 374	Conforme

Attributaire provisoire : Gpt EATE / TALENTS Services pour un montant TTC de 262 596 374 F CFA avec un délai d'exécution de 240 jours

Lot 14 : Restructuration et extension des réseaux HTA / BTA des localités de Tougan, Guiédougou, Arbolé, Yako, Niou, Bagare, Gourcy

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	Sté EODA	410 233 997	405 310 447	Conforme. Bordereau Travaux : Erreur de calcul au total général il s'agit de 34 124 550 F CFA au lieu de 38 297 050 F
2	SOCORITRA	354 441 524	354 441 524	Conforme

Attributaire provisoire : SOCORITRA pour un montant TTC de 354 441 524 F CFA avec un délai d'exécution de 8 mois

Demande de prix n° 012/2017 pour les travaux de contrôle d'accès et de sécurité incendie des bureaux du Département Informatique au siège de la SONABEL et à la ZAD à Ouagadougou. Publication de l'avis : Quotidien n° 2119 du mercredi 16 août 2017 des marchés publics.
Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA TTC		Observations
		initial	Corrigé	
1	BSE	43 599 572	43 238 492	Conforme Poste 16 du devis B : Erreur sur le bordereau des prix unitaires Poste 17 du devis B : Erreur sur le bordereau des prix unitaires Poste 18 du devis B : Erreur sur le bordereau des prix unitaires Poste 19 du devis B : Erreur sur le bordereau des prix unitaires Poste 20 du devis B : Erreur sur le bordereau des prix unitaires Poste 02 du devis C : Erreur de calcul il s'agit de 1 482 000 F au lieu de 2 223 000 F
2	TOTAL ACCES	39 982 672	39 982 672	Conforme

Attributaire provisoire : TOTAL ACCES pour un montant TTC de 39 982 672 F CFA avec un délai d'exécution 90 jours

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 9 & 9

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 10 à 16

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Fourniture de pause-café, déjeuner et cocktail au profit de la CARFO

Avis de demande de prix

n°2017-012/CARFO/DG/SG/DPMP du 29 novembre 2017

Dans le cadre de l'exécution du budget gestion 2018, la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) lance un appel d'offres ouvert pour la fourniture de pause-café, déjeuner et cocktail à ordres de commande lot unique : Fournitures de pause-café, déjeuner et cocktail.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règles vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

L'administration publique de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai de validité du contrat est de douze (12) Mois à compter de la date de notification et le délai de chaque ordre de commande est de trente (30) jours maximum.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction de l'administration générale de la CARFO au 25376985 à 90.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres à la Direction financière et comptable de la CARFO sis à Paspanga moyennant paiement d'un montant de trente mille (30 000) francs CFA non remboursable.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA pour ce lot;

Ces offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction du patrimoine et des marchés publics de la CARFO sur l'avenue Sambène Ousmane sis à ouaga 2000, au plus tard le **20 décembre 2017 à 9 heures précises**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CARFO ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

***Pour la Directrice générale et par délégation,
La Directrice du patrimoine et des marchés publics***

S.M. Laurentine NACOULMA/ZOUGMORE

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture, installation et mise en service de deux (2) groupes électrogènes de 60 KVA chacun à la SONABEL

Avis de demande de prix
n° 019/2017 Financement: SONABEL

Le Directeur Général de la SONABEL lance une demande de prix pour la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (2) groupes électrogènes de 60 KVA chacun à la SONABEL.

L'acquisition est constituée d'un lot l'unique : fourniture, installation et mise en service de deux (2) groupes électrogènes de 60 KVA chacun à la SONABEL.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder: quatre vingt dix (90) jours.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés de la SONABEL.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de la SONABEL moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la Caisse siège de la SONABEL.

Les offres présentées en un (1) original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de la SONABEL au plus tard le **20 décembre 2017 à 9 heures précises.**

L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

François de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de mobilier de bureau au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS-BF)

Avis de Demande de prix
N°2017-037/MRA/SG/DMP du 02/11/2017
Financement : contre-partie nationale du PRAPS-BF

1. Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS-BF).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe. Les acquisitions sont composées en lot unique : acquisition de mobilier de bureau.

3. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder vingt-un jours (21) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, 03 BP 7026 Ouagadougou 03 Tél 25 31 74 76.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, 03 BP 7026 Ouagadougou 03, TEL : 25 31 06 93 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) Francs CFA à la Régie des recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF) /MINEFID.

6. Les offres présentées en un (01) original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700.000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, sis en face du SP/CPSA, 03 BP 7026 Ouagadougou 03 TEL 25 31 74 76, au plus tard le **20 décembre 2017 à 9 heures 00 minute.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

René DONDASSE
Chevalier de l'Ordre National

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour des études ou pour la surveillance et le contrôle de travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation, de renforcement, de construction ou de reconstruction de Bâtiments

Avis de manifestation d'intérêt

n° 2017/0001/ACOMOD-BURKINA/DG du : 06 Décembre 2017

1. Objet

Dans le cadre de ses activités de Maîtrise d'Ouvrage Délégée au titre de l'année 2018, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiment et Aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour des études ou pour la surveillance et le contrôle de travaux de construction, d'aménagement, de réfection, de réhabilitation, de renforcement, de construction ou de reconstruction de Bâtiments

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les Sociétés burkinabé doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales et seront titulaires de l'agrément technique du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour la catégorie E.

3. Description des prestations

3.1- Pour les prestations d'études

Les cabinets et les bureaux d'études à recruter auront pour tâches essentielles :

- Les études d'Avant Projet Sommaires ;
- Les études d'Avant Projet Détaillées ;
- Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offres pour le recrutement des entreprises des travaux.

3.2- Pour les prestations de suivi-contrôle

Les cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour tâches essentielles :

- La révision des dossiers d'Avant Projet Détaillé avant l'établissement des plans d'exécution par l'entreprise au démarrage des travaux ;
- L'approbation des plans d'exécution ;
- Le suivi et le contrôle à pied d'œuvre des travaux ;
- Le contrôle permanent et détaillé de la conformité des travaux et matériaux mis en œuvre au regard des prescriptions techniques prédéfinies ;
- L'élaboration d'un Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et le contrôle de la mise en œuvre du PAQ de l'entreprise ;
- Veiller à l'application des exigences en matière d'environnement, de sécurité, d'hygiène et de santé ;
- Le suivi administratif et financier du projet ;
- La préparation des rapports sur les réalisations techniques et financières du projet ;
- S'assurer que les techniques et moyens employés correspondent en quantité, qualité et délai de mise en place, permettent d'atteindre une bonne finition des travaux suivant le calendrier et le plan de charge prévisionnel ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ainsi que des réunions techniques particulières s'il y a lieu et en établir et diffuser les comptes rendus et procès-verbaux ;
- La réception des travaux exécutés etc.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- La lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- L'adresse complète : localisation (n° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail,....;
- La plaquette de présentation du bureau, de ses domaines de compétence et de ses statuts juridiques ;

- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) années ou depuis la date de sa création (intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc) ;
- La liste et CV du personnel-clé proposé par le bureau pour ce type de prestations ;
- La liste et CV du personnel-clé salarié permanent du bureau ;
- Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées.

Les bureaux d'études désirant soumissionner pour les deux types de prestations sus-indiqués devront constituer un dossier séparé pour chaque soumission.

5. Présélection

Les soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus chacun dans sa catégorie d'agrément en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2018.

Seules les références des projets achevés il y a plus d'un (01) an, seront prises en considération lors de l'évaluation.

6. Dépôt des offres et ouverture des plis

Le candidat présentera son dossier de soumission en trois (3) exemplaires dont deux (2) copies et un (1) original marqués comme tels.

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être déposées au plus tard le **19 janvier 2018, à 09 heures TU** (heure locale) au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiment et aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA), sise à Ouagadougou, 09 BP 632 Ouagadougou 09, Tél : (00226) 50 40 79 07, adresse e-mail : acomodb@gmail.com et porter expressément la mention « Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de bureaux d'études au titre de l'année 2018 ».

L'ouverture des plis interviendra aussitôt après en séance publique dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiment et Aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA).

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, ACOMOD-BURKINA ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

7. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur de la Passation des Marchés de l'ACOMOD-BURKINA, tél : (00226) 50 40 79 07.

8. Réserves

L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiment et Aménagement urbain du Burkina (ACOMOD-BURKINA) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Nimouindonné Robert LOUE

Chevalier de l'Ordre National

Recrutement d'un cabinet de consultants en vue de la mise en œuvre du guichet virtuel unique de l'administration publique Burkinabè et de la refonte des sites web de l'Administration (GV/RSWA)

Avis à manifestation d'intérêts
n°00012/2017/MDENP/SG/ANPTIC/PRM
Nom du projet : « Projet E-BURKINA »
Sources de financement : Prêt IDA No: 5943-BF du 03 mars 2017

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés sur UNDB online le 16 juin 2017.

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt pour financer le « Projet E-BURKINA » et se propose d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour le recrutement d'un cabinet de consultants en vue de la mise en œuvre du guichet virtuel unique de l'administration publique Burkinabè et de la refonte des sites web de l'Administration (GV/RSWA).

I-Objet de la mission

La présente étude a pour objet d'une part d'assurer l'audit technique de la plateforme existante assortie de recommandations, puis la collecte des procédures pour la consolidation du volet informationnel, l'analyse, la conception, le développement et l'intégration des e-services identifiés et enfin, l'amélioration de la version existante du guichet virtuel unique de l'Administration sur la base des recommandations avec l'appui de l'équipe technique du STGVAP et d'autre part de doter l'ensemble des ministères et institutions du Burkina de sites web ergonomiques, attractifs, sécurisés et faciles à mettre à jour.

II-Délai d'exécution de la mission

La durée totale pour les services du titulaire ne doit pas excéder cent vingt (120) jours calendaires pour les deux missions. Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations ne comprend pas le délai nécessaire à l'autorité contractante pour examiner et réceptionner les différents livrables.

III-Invitation

Par la présente, la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC invite les candidats potentiels (Cabinets) nationaux et internationaux souhaitant exécuter la mission à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants Intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences (1), références concernant l'exécution de contrats analogues (02)) pour exécuter les Services.

Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats ou des certifications de bonne fin. Un tableau récapitulatif ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission. Ces critères seront pris en compte dans l'établissement de la liste restreinte.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale Juillet 2016, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et / ou d'une sous-consultation.

Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné par la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI): Edition Juillet 2016.

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français devront parvenir en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé portant la mention « d'un cabinet de consultants en vue de la mise en œuvre du guichet virtuel unique de l'administration publique Burkinabè et de la refonte des sites web de l'Administration (GV/RSWA) », au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'information et de la Communication, 03 BP 7138 ouagadougou 03, tel : 00226 25 49 00 24/25 49 77 75 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 À l'adresse ci-après :

A l'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC), Email : leon.some@tic.gov.bf; Tél +226 25 49 0109/25 49 00 24 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le Boulevard France-Afrique au plus tard le **29 décembre 2017 à 9 h 00 TU.**

Les renseignements complémentaires ainsi que les TDRs peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) ou sur le lien suivant : www.eburkina.gov.bf, Tél +226 25 49 0109/25 49 00 24 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 07h30 à 13h00 le matin et le soir de 13h30 à 15h30 ou auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du e-Burkina aux mêmes heures à l'Agence ou au 25 49 00 24.

La Personne Responsable des Marchés

Yrbêterfa Serge Leon SOME

Recrutement d'un bureau d'études pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement hydroagricole de 1500 ha au profit du PDIS

Manifestation d'intérêt n°2017 -

033M /MEA/SG/DMP

Financement : Budget de l'Etat

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni (PDIS), le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués en aval du barrage de Samendéni répartis dans les villages de Séguéré, Niéguéma et Bossora dans la province du Houet, région des Hauts Bassins.

1. Description des prestations

Les prestations à exécuter en un (01) lot unique comprennent la revue des études ainsi que le suivi et contrôle des travaux d'aménagement hydro agricole des périmètres irrigués de Séguéré (Surface brute 180ha), de Niéguéma (Surface brute 600ha) et de Bossora (Surface brute 720ha) y compris le recalibrage du fleuve Mouhoun, canal adducteur des périmètres, dans la province du Houet, Région des Hauts-Bassins.

L'alimentation de chaque périmètre sera assurée par pompage des eaux du barrage de Samendéni, relâchées dans le fleuve Mouhoun. Pour desservir les périmètres irrigués avec une bonne efficacité, le fleuve Mouhoun sera recalibré sur son tronçon allant du barrage de Samendéni au site de Bossora. Ce recalibrage comprend :

- la matérialisation des limites de dépendance du domaine public de l'eau le long du fleuve ;
 - le dragage, l'éclairci, le reprofilage et la stabilisation des talus du lit et des berges du fleuve ;
 - le reboisement pour la reconstruction de la forêt galerie le long du fleuve Mouhoun ;
 - la création de pistes d'exploitation sur les rives du fleuve ;
- L'aménagement de chaque périmètre comporte :
- un ouvrage de prise sur le Mouhoun constitué d'un seuil en gabion ;
 - une station d'exhaure comprenant une bêche d'aspiration et un canal de dégravement ;
 - une conduite de refoulement de la station vers un ouvrage de répartition ;
 - un réseau de distribution composé de canaux primaires et secondaires en béton et des canaux tertiaires en terre comportant des ouvrages de régulation et de protection ;
 - un réseau de fossés d'assainissement et de drainage,
 - un réseau de pistes de circulation.

2. Participation à la concurrence

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de condition aux cabinets ou bureaux d'études spécialisés dans le domaine, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les candidats éligibles et intéressés doivent :

- avoir une expérience confirmée dans les études et le contrôle des travaux des périmètres irrigués, des stations de pompage, des aménagements fluviaux ;
- fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (documentations, référence des prestations similaires des dix (10) dernières années, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.).

Les candidats intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement sis à Ouaga-2000 à l'adresse suivante : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 ; Tél. : (226) 25 49 99 22/ (226) 25 49 99 00 à 09 ; Fax : (00226) 25 37 58 10 ; Email : dmpmea@gmail.com

3. Composition du dossier de candidature

Les candidats doivent fournir les informations suivantes indiquant qu'ils ont la qualification requise pour exécuter lesdits services :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement ;
- l'adresse complète: localisation, personne responsable, boîte postale, etc. ;
- la notice de présentation du cabinet d'études faisant ressortir ces expériences similaires ;
- la liste des principales compétences disponibles en son sein pour les prestations concernées ;
- les références techniques du candidat ou les missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années.

4. Critères de présélection

La présélection sera basée sur le domaine de compétence et les références similaires du bureau d'études. Les candidats doivent avoir réalisés avec succès des missions dans le domaine au cours des dix (10) dernières années. Seules les références techniques justifiées par les pages de garde et de signatures des contrats ainsi que les attestations de bonne fin sont prises en compte.

Une liste restreinte de six (6) bureaux d'études au maximum des meilleures offres sera établie à l'issue du présent avis à manifestation d'intérêt.

Seuls les bureaux d'études retenus sur la liste restreinte seront invités à soumettre des offres pour répondre à la demande de proposition.

5. Durée de la mission

La durée de la prestation est de Vingt trois (23) mois.

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt rédigées en français et présentées en un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles doivent être déposés sous plis fermés au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEA) au plus tard le **27 décembre 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister.

NB : Les offres devront porter la mention suivante : «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement hydroagricole de 1500 ha au profit du PDIS ».

7. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- à la DMP/MEA
03 BP 7010 Ouagadougou 03 ; Tél. / (00226) 25 49 99 22/ 25 49 99 00 à 09, ou
- au Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) :
01 BP 143 Bobo-Dioulasso 01, tél. : (226) 20 97 37 69, Fax. (226) 20 97 37 05.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM du MEA**

P. Evariste ZEMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Constitution de listes restreintes de bureaux ou de cabinets d'études susceptibles de soumettre des propositions pour l'exécution des prestations d'études techniques, d'intermédiation sociale ou de contrôle à pied d'œuvre de travaux pour des maîtres d'ouvrage au titre de l'exercice budgétaire 2018

Avis à manifestation d'intérêt
n°2017-001/SONATER/DG/PRM du 06 décembre 2017

I -OBJET

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) a pour mission d'exécuter à titre de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour le compte et au nom de l'État, des collectivités territoriales, des associations et de tout organisme de droit public ou privé, des projets et programmes dans les domaines

- (i) des équipements en matériels agricoles manuels et motorisés,
- (ii) des constructions rurales,
- (iii) des aménagements des terres agricoles,
- (iv) de la défense et restauration des sols,
- (v) de toutes autres activités de l'agriculture et de la sécurité alimentaire restant dans le champ de la MOD,
- (vi) de toutes opérations commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, financières, civiles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de favoriser le développement de la Société.

Dans le cadre de l'exécution des conventions de MOD au titre de l'année 2018, le Directeur Général de la SONATER lance le présent avis en vue de la constitution de listes restreintes de bureaux ou de cabinets d'études susceptibles de soumettre des propositions pour l'exécution des prestations d'études techniques, d'intermédiation sociale ou de contrôle à pied d'œuvre des travaux.

II -FINANCEMENT

Les financements seront assurés par les budgets des maîtres d'ouvrage.

III -ALLOTISSEMENT

Les prestations qui s'exécuteront sur toute l'étendue du territoire concerneront :

- lot 1 : Sensibilisation pour les projets de puits et de forages (agrément des sous-groupes Fs et Fsic).
- lot 2 : Contrôle de travaux de puits et de forages (agrément des sous-groupes Fc et Fsic) ;
- lot 3 : Etudes de faisabilité, d'Avant-Projet Détaillé, animation pour des travaux de branchement privé (travaux de raccordement au réseau d'AEP), pose des canalisations des réseaux primaires, secondaires et tertiaires, construction de stations de pompage, de stations de traitement d'eau potable et construction de réservoirs d'eau (agrément du groupe Eu) ;
- lot 4 : Suivi-contrôle des travaux de branchement privé (travaux de raccordement au réseau d'AEP), pose des canalisations des réseaux primaires, secondaires et tertiaires, construction de stations de pompage, de stations de traitement d'eau potable et construction de réservoirs d'eau (agrément du groupe Eu) ;
- lot 5 : Etudes de faisabilité, d'Avant-Projet Détaillé, animation pour les travaux de barrages et d'aménagements hydro-agricoles (agrément du sous-groupe E) ;
- lot 6 : Suivi-contrôle des travaux de barrages et d'aménagements hydro-agricoles (agrément du sous-groupe E) ;
- lot 7 : Etudes de faisabilité, d'Avant-Projet Détaillé, animation pour les travaux de construction d'infrastructures de stockage, de conservation et de mise en marché des produits agricoles (agrément d'ingénierie du bâtiment, agrément d'architecture ou agrément d'expertise immobilière) ;
- lot 8 : Suivi-contrôle des travaux de construction d'infrastructures de stockage, de conservation et de mise en marché des produits agricoles (agrément d'ingénierie du bâtiment, agrément d'architecture ou agrément d'expertise immobilière).

IV -PARTICIPATION

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux bureaux ou cabinets d'études titulaires de l'agrément demandé pour chaque lot pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Dans ce cas, ils sont tenus de fournir obligatoirement un accord de groupement signé par les différents membres. Un bureau d'études ne peut

former avec d'autres soumissionnaires qu'un seul groupement dans le même lot.

V -CRITERES DE PRESELECTION

Une liste de douze (12) bureaux et/ou cabinets, au maximum, sera dressée pour chacun des lots ci-dessus mentionnés.

Les critères de présélection pour chaque lot porteront sur le nombre de références similaires (contrats similaires) dans le domaine concerné et l'existence d'un agrément technique valide.

Les expériences pertinentes du bureau seront justifiées par le nombre de projets similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années d'activités ou depuis la date de création du bureau pour les bureaux ne comptabilisant pas cinq (05) années d'existence.

Pour cela, les soumissionnaires devront joindre la page de garde et de signature des contrats similaires ainsi que les attestations de bonne fin de prestations.

VI -DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter :

1. Une (01) lettre de manifestation d'intérêt faisant ressortir le lot postulé et adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
 2. une présentation du bureau (domaine d'intervention, organisation, statut juridique.....) ;
 3. l'agrément technique demandé en cours de validité ;
 4. les références techniques pertinentes accompagnées, sous peine de nullité de la référence, des pages de garde et de signature des contrats similaires ainsi que des attestations de bonne fin.
- La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, le montant du marché.
5. toute autre information nécessaire à l'appréciation du dossier.

VII -PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies.

Les soumissionnaires prépareront une enveloppe anonyme, fermée, portant uniquement la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de bureaux ou de cabinets d'études susceptibles de soumettre des propositions pour l'exécution des prestations d'études techniques, d'intermédiation sociale ou de contrôle à pied d'œuvre de travaux pour les maîtres d'ouvrage au titre de l'exercice budgétaire 2018, lot ... :(préciser le lot), à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » et adressée au Directeur Général de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie ; Tél. 25 30 25 30 74 08.

VIII - DEPOT DES DOSSIERS

Les offres présentées devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER au plus tard le **27 décembre 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis interviendra le même jour à partir de 09 heures 00 dans la salle de conférence de la SONATER, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

IX -RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier pourra notifier sa requête à l'Administration par écrit, télex, télécopie, télégramme ou courrier électronique à l'adresse suivante : Direction Générale de la SONATER - 01 BP 1950 Ouagadougou 01 – Tel : 25 30 74 08 - E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr

X -RESERVES

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Tasré BOUDA

Sélection d'un cabinet d'expertise comptable en vue d'une mission de commissariat aux comptes au profit de la société

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 011/2017

Commissariat aux comptes
Services de consultants

1. Cadre de la mission

La Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet d'expertise comptable en vue d'une mission de commissariat aux comptes au profit de la société.

2. Financement

Le financement se fera sur fonds propres SONABEL 2017.

3. Service à fournir

L'objectif de la mission du Commissariat aux comptes est de :

- Assurer une attention particulière sur la Gouvernance, l'application des lois et règlements, la gestion des risques, la gestion de la fraude et de la corruption;
- Vérifier la conformité de la gestion des ressources de la SONABEL conformément aux principes comptables du SYSCOHADA ;
- Vérifier la tenue des comptes conformément aux principes et méthodes comptables préconisés par le plan comptable SYSCOHADA ;
- Assurer les contrôles intermédiaires en cours d'exercice
- Assurer tout contrôle à effectuer en fin d'exercice;
- Assurer sa mission selon la déontologie de sa profession.

4. Conditions de participation

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux cabinets d'expertise comptable pouvant faire la preuve de leur existence juridique et de leur qualification. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit:

- une lettre de manifestation d'intérêt;
- une présentation du cabinet d'expertise comptable faisant ressortir ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique et adresse complète, inscription à l'ONECCA;
- des références de prestations antérieures de même nature ou similaires exécutées (joindre les copies des pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution) ;
- toutes informations jugées pertinentes.

6. Critères de sélection

La sélection sera basée principalement sur les domaines de compétences et les références du cabinet d'expertise comptable par rapport aux missions similaires.

7. Informations et dépôt ,

Les informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures.

Société Nationale d'Électricité du Burkina 55, avenue de la nation
01 BP 54 Ouagadougou 01 Tel: (226) 25 30 61 00 à 04
Fax: (226) 25 31 0340/253301 30 Courriel : courrier@sonabel.bf

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels) devront être déposées au secrétariat du département des marchés de la SONABEL au plus tard le **27 décembre 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des bureaux qui souhaitent y assister.

Les plis comporteront la mention « Manifestation d'intérêt n° 011/2017 pour une mission de commissariat aux comptes au profit de la SONABEL ».

8. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

François de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

Recrutement de bureaux d'études pour les études et le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de 150 km de pistes forestières (PNKT, MH et CL) au profit du Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA)

Avis à Manifestation d'Intérêt
n°2017-017/MEEVCC/SG/DMP du 27/11/2017

Le Burkina Faso a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des services de consultant relatifs aux études et au suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de 150 km de pistes forestières dans le Parc National de Pô dit KABORE Tambi (Province du Nahouri), la réserve de biosphère de la Mare aux Hippopotames de Bala (Province du Houet) et dans la Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba (Province de la Comoé).

Les prestations se composent de deux (02) lots répartis comme suit :

- lot 1 : études et suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de soixante-quinze (75) km de pistes forestières dans le Parc National de Pô dit KABORE Tambi (Province du Nahouri) ;
- lot 2 : études et suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de soixante-quinze (75) km de pistes forestières dans la réserve de biosphère de la Mare aux Hippopotames de Bala (Province du Houet) et dans la Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune de la Comoé-Léraba (Province de la Comoé).

Le bureau d'études aura pour tâches de :

- examiner le réseau de pistes forestières existantes dans chaque Aire de Protection Faunique ciblée (répartition spatiale, qualité actuelle et niveau de dégradation, etc...) ;
- réaliser l'étude de faisabilité technique pour la réhabilitation des pistes ;
- évaluer les devis quantitatifs et estimatifs des travaux ;
- élaborer les spécifications techniques (Cahier des Clauses Techniques Particulières) ;
- élaborer le DAO selon les règles qui régissent la procédure de passation de marché de la Banque Mondiale et l'utilisation du dossier type « Petits travaux » de la Banque Mondiale ;
- effectuer des missions de suivi-contrôle et de coordination pendant la réalisation des travaux ;
- vérifier les plans d'exécution, en ce qui concerne la conformité avec la soumission, le cahier des charges, les instructions du Maître d'Ouvrage ;
- produire un rapport dans un délai de soixante-douze (72) heures sur toutes anomalies ou erreurs jugées importantes dans l'exécution des tâches ;
- procéder à des prélèvements nécessaires des matériaux pour le contrôle de leur qualité ;
- tenir des réunions hebdomadaires de chantier sanctionnées par des procès-verbaux libellés dans un cahier de chantier triplicata où seront consignées toutes les observations et décisions ;
- établir les attachements et décomptes pour le paiement des entreprises ;
- produire un rapport mensuel de suivi-contrôle et de coordinations des travaux en trois (03) copies ;
- organiser les réceptions technique, provisoire et définitive conformément aux dispositions réglementaires.

Le temps nécessaire pour les études et le suivi-contrôle des travaux par lot est de cent cinquante (150) jours dont soixante (60) jours pour les études de faisabilité et quatre-vingt-dix (90) jours pour le suivi-contrôle y compris les missions de réception technique et provisoire.

A cet effet, le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations.

Les postulants fourniront les documents suivants :

- une lettre de Manifestation d'Intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- les références du bureau dans la conduite d'études similaires au cours des cinq (05) dernières années (2012-2016) prouvées par les copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés et les attestations ou certificats de bonne fin).

Un bureau d'études sera sélectionné par lot selon la méthode de sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) telle que définie dans les Directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID de janvier 2011, version révisée de juillet 2014.

NB : Seul le bureau d'études le plus qualifié et expérimenté sera retenu pour la suite de la procédure.

Les bureaux d'études intéressés sont invités à déposer leur dossier de manifestation d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies sous plis fermé au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DMP/MEEVCC), sis au 327 avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, 03 BP 7044 Ouagadougou 03, Tél : 25-30-63-97 avec la mention « Manifestation d'Intérêt pour le recrutement de bureaux d'études pour les études et le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de 150 km de pistes forestières au profit du PAPSA », « A NOUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE DEPOUILLEMENT » au plus tard le **27 décembre 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires qui désirent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de manifestation d'intérêt transmis.

Les termes de référence (TDR) peuvent être consultés ou retirés gratuitement auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DMP/MEEVCC), sis au 327 avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, 03 BP 7044 Ouagadougou 03, Tél : 25-30-63-97.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Placid Marie KABORE

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 17 & 18

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE EST

Prestation de service de gardiennage et de sécurité des locaux du Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo

Avis de demande de prix à ordre de commande

N° 2018-01/MS/SG/ CHR-TNK/DG/PRM

Financement : budget du CHR de Tenkodogo, gestion 2018

La Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo, Président de la Commission d'attribution des marchés, lance une demande de prix à ordre de commande pour la prestation de service de gardiennage et de sécurité des locaux du Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les services sont en lot unique : prestation de service de gardiennage et de sécurité des locaux du Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo.

Le délai d'exécution du contrat ne devrait pas excéder : le 31 décembre 2018.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à ordre de commande dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à ordre de

commande auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA à l'Agence Comptable du CHR de Tenkodogo.

Les offres présentées en un (01) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du CHR de Tenkodogo, avant le **20 décembre 2017 à 9 heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Abdoulaye OUEDRAOGO

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

Prestation de service de restauration des malades et du personnel de garde

**Appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande
N°-2018-01/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM
Financement : budget CHR de Tenkodogo, Gestion 2018**

La Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, lance un appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande pour la prestation de service de restauration des malades et du personnel de garde.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les services se décomposent en lot unique : prestation de service de restauration des malades et du personnel de garde.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : le 31 décembre 2018.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du CHR de Tenkodogo.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré à ordre de commande auprès de la Personne responsable des Marchés moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'Agence Comptable du CHR de Tenkodogo.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du CHR de Tenkodogo BP 56 Tenkodogo, **27 décembre 2017 à 9 heures TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Abdoulaye OUEDRAOGO

Administrateur des hôpitaux et des services de santé



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

MARCHÉS PUBLICS

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Prestations Intellectuelles
- * Marchés de Travaux



Sénégal



**Guinée
Bissau**



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



Bénin



Togo



**Côte
d'Ivoire**



Niger

